

## **PREAVIS N°01/2024**

# **RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DE L'ESPLANADE**

## **COMPTES & GESTION**

## **ANNEE 2023**

## Table des matières

1. GENERALITES .....	3
2. MOT DE LA PRESIDENTE .....	5
3. BATIMENTS & MOBILIER .....	6
4. TRANSPORTS.....	7
4.1 ORGANISATION DES TRANSPORTS – COMMUNES DU HAUT .....	7
4.2 ORGANISATION DES TRANSPORTS – COMMUNES DU BAS .....	7
4.3 ORGANISATION DES TRANSPORTS – COURS ÉDUCATION PHYSIQUE ET PISCINE .....	7
4.4 CARPOSTAL .....	8
4.5 CONCLUSION .....	8
5. PARASCOLAIRE.....	8
5.1 HARMONISATION .....	8
5.2 RESTAURANTS SCOLAIRES PRIMAIRES .....	9
5.3 RESTAURANT SCOLAIRE SECONDAIRE & ESPACE PIQUE-NIQUE .....	9
5.4 DEVOIRS SURVEILLÉS .....	10
5.5 COURS FACULTATIFS .....	10
6. PREVENTION / SOCIAL .....	11
6.1 PPLS DÔLE (PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE) – PLATEFORME ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE .....	11
6.2 PPLS DÔLE – PLATEFORME THÉRAPEUTIQUE GLAND.....	11
6.3 CONSEILLÈRE.S. ÉCOLE-FAMILLE (CEF) .....	11
6.4 TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP).....	11
7. GAS-VD .....	12
8. RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ESPLANADE .....	12
9. COMPTES 2023.....	14
10. DECISIONS .....	18

Le préavis N°01/2024 peut aussi être demandé au format papier par courriel à l'adresse :

[ci@aise-vd.ch](mailto:ci@aise-vd.ch)

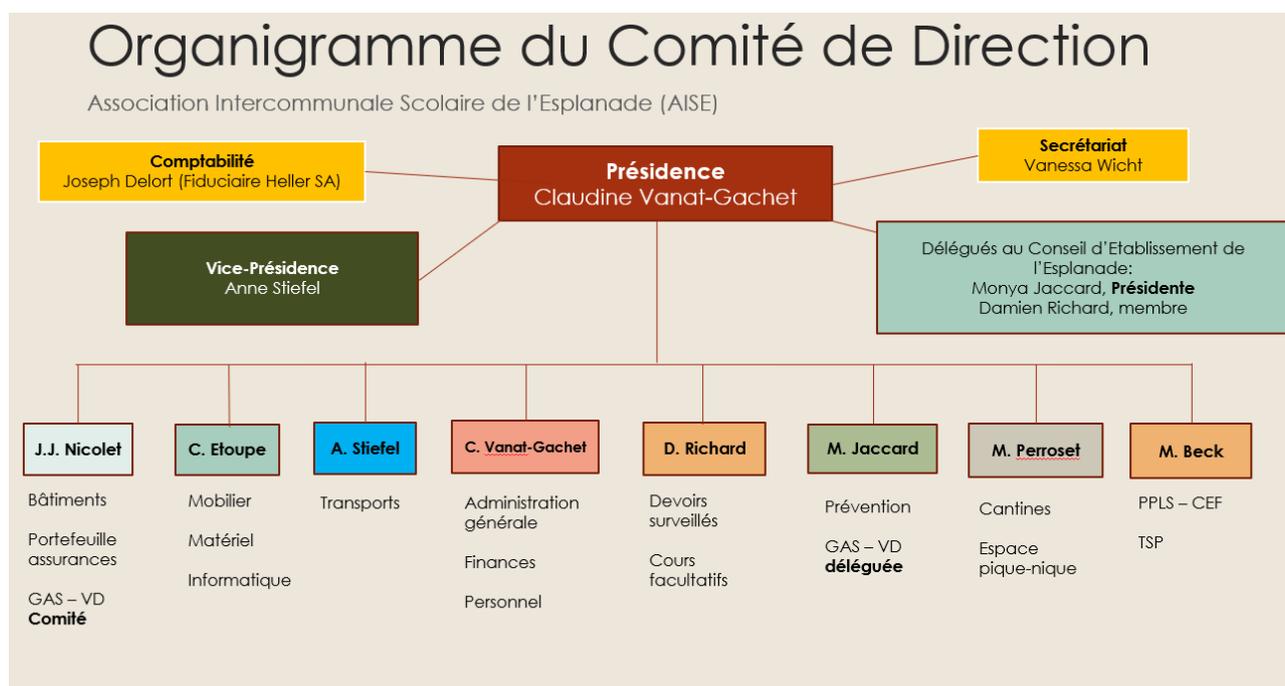
## 1. GENERALITES

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et conformément à l'article 87 du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur la gestion de l'année 2023.

Le CoDir s'est réuni à 18 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023.

### Composition du CoDir au 31 décembre 2023



### Collaborateurs

L'AISE compte en décembre 2023 : 8 collaborateurs dont une secrétaire et 7 employés durant la pause de midi pour le secondaire (deux à l'espace pique-nique et cinq au restaurant scolaire).

Nous pouvons compter sur deux remplaçantes disponibles sur appel au restaurant scolaire de Begnins secondaire.

La bourse a été confiée par mandat à Monsieur Joseph Delort de la fiduciaire Heller SA sise à Nyon.

---

### Population scolaire

---

Au 31 décembre 2023, le Comité de Direction était au service de 1'153 élèves contre 1'194 au 31 décembre 2022. Sont inclus dans ces chiffres 10 élèves ukrainiens. Six élèves au bénéfice d'une dérogation dans nos Communes.

---

### Quelques chiffres

---

Les élèves inscrits sont répartis de la manière suivante au 31 décembre 2023 :

Villages	Primaire 1P-8P	Secondaire 9S-11S	TOTAL
Bassins	102	46	148
Begnins	131	67	198
Burtigny	28	18	46
Coinsins	38	16	54
Duillier	98	34	132
Le Vaud	115	55	170
Longirod	41	23	64
Marchissy	42	17	59
Saint-George	85	38	123
Vich	115	44	159
<b>TOTAL</b>	<b>795</b>	<b>358</b>	<b>1153</b>

---

### Conseil Intercommunal de l'AISE

---

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION :

Au cours de l'année 2023, l'autorité exécutive a présenté six préavis au Conseil Intercommunal lors des deux séances suivantes :

SEANCE DU 27 AVRIL 2023 :

- Préavis N°01/2023 - Comptes 2022.
- Préavis N°02/2023 - Rapport de gestion 2022 (inclus rapport d'activités 2022 du Conseil d'établissement).
- Préavis N°03/2023 - Demande de dépense extrabudgétaire relative au subventionnement pour la mise en œuvre de prestations de travail social de proximité (TSP).
- Préavis N°04/2023 - Achat de 2 écrans interactifs pour les nouvelles salles de classe de Coinsins.

CONCLUSIONS :

- Approuvé le préavis N°01/2023 à la majorité moins une abstention.
- Approuvé le préavis N°02/2023 à la majorité moins une abstention.

- Approuvé le préavis N°03/2023 à la majorité moins un non (une voix) et une abstention tel qu'amendé :
  - D'autoriser le Comité de Direction à signer une convention de subventionnement entre l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) et la Fondation de la Côte pour la mise en œuvre de prestations de travail social de proximité d'un montant de CHF 37'568.75 pour l'année 2023 (financé par un acompte complémentaire des communes) puis d'un montant de CHF 90'165.00 par année dès 2024.
  - De limiter la durée du mandat à deux ans allant d'août 2023 à juin 2025 et que la reconduction du projet fasse l'objet d'un nouveau préavis pour le Conseil d'avril 2025 qui comprendra le résultat d'une enquête de satisfaction auprès des Municipalités.
- Approuvé le préavis N°04/2023 à l'unanimité.

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2023 :

- Préavis N°06/2023 - Budget 2024.

CONCLUSIONS :

- Approuvé le préavis N°06/2023 à la majorité moins une abstention.

## 2. MOT DE LA PRESIDENTE

---

### *Faits marquants en 2023*

---

Depuis le mois d'avril, un nouveau membre du CoDir a rejoint nos rangs. La Municipalité de Le Vaud a désigné Monsieur Nicolas Beck comme délégué à l'AISE. Nous voici à nouveau au complet autour de la table.

Cette année, notre Association aura également été marquée par le départ à la retraite de la Directrice de l'établissement, Madame Corinne Gobet Mahler. Son remplaçant, Monsieur Guillaume Strobino, a pris ses fonctions dès juin 2023. Très investi dans son mandat, pleins d'idées et forgé d'une motivation sans faille, Monsieur Strobino a pris son nouveau poste avec une énergie débordante. Je ne peux que saluer cet état d'esprit qui sera bénéfique pour tous les partenaires qui gravitent autour de nos élèves.

Depuis l'été, le CoDir se rencontre tous les 15 jours dans les bureaux et en présence du Directeur de l'EPS Begnins l'Esplanade. Ce changement nous permet d'avoir des échanges et des synergies bénéfiques pour le fonctionnement de notre Association.

Depuis la rentrée d'août, trois locaux supplémentaires flambants neufs ont été mis à la disposition des enfants scolarisés à Coinsins. Comme ce chantier a pu être réalisé dans les temps, la rocade entre les pôles 5P-6P et 7P-8P de Vich et Coinsins a pu se faire durant l'été. Dans la foulée, la classe en éléments modulaires, propriété de l'AISE et mise à disposition de l'école de Vich de manière provisoire, a pu être déplacée définitivement sur le site scolaire de Le Vaud.

Je remercie tous mes collègues du Comité de Direction pour le travail accompli, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, tous les concierges et employés communaux, ainsi que notre boursier Monsieur Delort et son équipe. Un merci particulier à notre fidèle secrétaire, Madame Wicht, qui collabore à nos côtés depuis 12 ans, à mon entière satisfaction.

Le travail accompli tout au long de l'année, a permis aux quelques 1'153 élèves de notre établissement, de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Un grand merci à vous toutes et tous, membres du Conseil Intercommunal, pour la confiance témoignée.  
Claudine Vanat-Gachet

### 3. BATIMENTS & MOBILIER

---

#### *Rapport 2023 des dicastères bâtiments et mobilier*

---

Concernant le mobilier, en 2023, il y a eu beaucoup de rocares de mobilier mais peu d'achat.

Deux armoires et deux étagères ont été acquises pour le site scolaire de Coinsins ainsi qu'une nouvelle chaise de bureau pour l'infirmière scolaire sur le site de Begnins. Quelques petits meubles ont complété des salles sur les sites de Le Vaud, Bassins, Vich et Begnins.

Un grand travail pour le déménagement des salles de Vich allant sur le site de Coinsins et inversement a été demandé à une entreprise de déménagement. En effet, tous les meubles ainsi que tout le matériel de travail des enseignants ont dû être transféré d'une école à l'autre.

Comme lors de chaque vacances scolaires d'été, les employés des villages ont été sollicités pour des déplacements de meubles et autre demandes diverses et variées. Nous profitons de ce rapport pour les remercier de tout le travail effectué.

Pour donner suite à l'acceptation du préavis N°04/2023, les classes suivantes ont été équipées d'écrans interactifs. Etablissement scolaire de Coinsins : deux nouvelles salles.

Le matériel suivant a donc été acquis :

- 2x Ecran interactif ETX-8620 incl. android et airserver software (CHF 2'500.00 / prix Etat).
- 2x Montage mural réglable en hauteur Easyspring BB650.
- 2x Volets blanc/blanc pour ETX-8620.
- 2x Volets ligné / blanc d'un côté et quadrillé / blanc de l'autre côté.
- 2x Barre de son + support.
- 32x USB Extender.
- 2x Distribution du matériel dans chaque classe, installation, réglage et test.

La livraison et la formation des utilisateurs (4 heures) sont offertes.

## 4. TRANSPORTS

### *Rapport 2023 du dicastère des transports*

A la rentrée scolaire 2023-2024 sont enregistrés :

**Au primaire (1P-8P) :** 814 élèves répartis dans 7 villages dont 519 sont déplacés, soit 63,75% de l'effectif primaire.

**Au secondaire (9S-11S) :** 362 élèves scolarisés à Begnins uniquement dont 294 sont déplacés, soit 81,21% de l'effectif secondaire

Seuls les élèves des villages de Burtigny, Marchissy et Longirod sont déplacés durant la totalité de leur cursus scolaire. Ceux des autres villages le sont durant 7 années scolaires et 9 années pour les enfants domiciliés à Vich et Coinsins. Les Begnois le sont uniquement pendant 4 ans.

#### 4.1 ORGANISATION DES TRANSPORTS – COMMUNES DU HAUT

Les 4 classes de 1P à 4P de Saint-George sont occupées par des élèves de la commune dont l'effectif est complété par les enfants de Longirod et Marchissy. Ceux-ci sont transportés en minibus, de même que les élèves domiciliés à Côte Malherbe et Côte Viri. Dès la 5P, et lorsque l'horaire de CarPostal n'est pas compatible, un transport en minibus est mis en place entre la Côte Malherbe et la Côte Viri et Saint-George poste.

Les élèves des 11 classes de 5P à 8P de Le Vaud sont déplacés par CarPostal à l'exception des enfants de la Cézille et de Burtigny pour lesquels un transport dédié est mis en place par ABC Taxis et Rochat Transports.

C'est un peu moins de 100 élèves qui sont amenés par différents minibus ou en car en provenance des villages du haut dans les 8 classes de 1P à 4P de Bassins.

#### 4.2 ORGANISATION DES TRANSPORTS – COMMUNES DU BAS

Cette rentrée 2023-2024 a vu un très grand changement organisationnel avec la rocade des pôles entre les villages de Vich et Coinsins. En effet, les 7P - 8P de Vich ont laissé la place aux classes de 5P - 6P précédemment à Coinsins.

Conséquence de cette rocade sur ces deux pôles, les horaires de CarPostal n'étaient plus compatibles pour certains débuts/fins de cours avec les horaires scolaires. Il a fallu donc mettre en place des transports dédiés alors que l'année précédente tous les enfants déplacés pour être scolarisés en 7P - 8P à Vich étaient au bénéfice d'un SwissPass. Pour donner suite à l'extension de l'école de Coinsins, 8 classes de 7P - 8P se trouvent maintenant sur site alors que Vich accueille à cette rentrée 4 classes de 5P - 6P.

A Duillier, ce sont 6 classes de 1P à 6P qui accueillent principalement des enfants du village dont l'effectif est complété par des élèves de Coinsins et Vich qui sont eux aussi déplacés en minibus.

Quant à l'école de Begnins, ses 7 classes de 1P à 4P sont mises à disposition principalement des petits Begnois mais également d'une cinquantaine de Vichois qui sont, eux, transportés par Rochat Transports.

#### 4.3 ORGANISATION DES TRANSPORTS – COURS EDUCATION PHYSIQUE ET PISCINE

Pour se rendre à la piscine de Bassins, des transports dédiés sont organisés pour les élèves.

Faute de salle de gymnastique à Vich, les élèves se rendent à Coinsins pour suivre les cours d'EPH et ceci, soit en minibus ou avec le car Rochat.

#### 4.4 CARPOSTAL

Des courses de ligne régulières de CarPostal transportent les élèves de 9S à 11S à Begnins ainsi que la plupart des 5P à 8P à Le Vaud, lorsque l'horaire CP est compatible avec celui des cours. En raison de l'important nombre d'élèves à transporter le matin, une doublure est mise en place au départ de Saint-George en direction de Begnins. Deux doublures également, en plus de la course horaire, le mercredi midi au départ de Begnins pour les élèves domiciliés dans les villages du haut.

Comme expliqué précédemment, les enfants des villages du bas ne sont plus transportés avec CarPostal faute d'horaires compatibles entre CarPostal et l'école. Même si l'horaire aurait pu être compatible à certains débuts/fins de cours dans les villages de Vich et Coinsins, nous avons décidé de ne pas faire bénéficier d'un SwissPass ces élèves car il était plus avantageux de les transporter uniquement sur un transport dédié au lieu d'une solution « mixte » entre CarPostal et ABC Taxis ou Rochat Transports.

#### 4.5 CONCLUSION

L'organisation des transports à la suite de la rocade entre Vich et Coinsins a été un défi difficile à relever. Il a fallu demander à l'école des aménagements d'horaires qui nous ont été refusés ce qui a induit une suppression de transports par CarPostal pour les villages du bas.

Il a ensuite fallu peser les intérêts financiers entre transports « mixtes » CarPostal et ABC Taxis ou Rochat Transports qui nous ont menés à abandonner le géant jaune sur les courses entre Begnins-Vich et Coinsins.

Nos remerciements à notre partenaires transporteurs, ABC Taxis et Rochat Transports ainsi qu'à leurs chauffeurs, de même qu'à Léman Sites, soutien efficace dans la gestion de la commande des titres de transports et la maintenance de notre programme transports dont l'utilité n'est plus à prouver.

## 5. PARASCOLAIRE

---

### *Rapport 2023 du dicastère parascolaire*

---

#### 5.1 HARMONISATION

Le secrétariat de l'AISE gère toutes les inscriptions des sept restaurants scolaires primaires et du restaurant scolaire secondaire. Les responsables de nos Communes transmettent par le biais de notre programme informatique les décomptes des présences afin d'effectuer la facturation mensuelle.

Le prix du repas, y compris la surveillance, n'a pas changé par rapport à l'année dernière.

#### **Année scolaire 2023-2024**

- Pour les niveaux 1P-4P : CHF 14.50
- Pour les niveaux 5P-8P : CHF 11.50
- Pour les niveaux 9S-11S : CHF 9.50

Comme prévu par l'harmonisation, l'AISE verse un forfait mensuel aux sept communes organisant les restaurants scolaires primaires pour :

- Le personnel engagé.
- La mise à disposition des locaux.

L'AISE gère entièrement le restaurant scolaire du niveau secondaire (engagement du personnel, paiement de fournisseur, etc.).

### 5.2 RESTAURANTS SCOLAIRES PRIMAIRES

Chaque village possédant une école met à disposition un restaurant scolaire. Chaque Commune gère son personnel et choisi son fournisseur de repas.

### 5.3 RESTAURANT SCOLAIRE SECONDAIRE & ESPACE PIQUE-NIQUE

L'entreprise « Cuisinier Events » à Bassins nous donne entière satisfaction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Nous les remercions pour leur service et leur flexibilité.

C'est en moyenne 330 repas par semaine qui sont servis aux élèves du secondaire. A fin 2023, il y a 361 enfants au secondaire pour une moyenne journalière de 94 inscrits soit 26.04% des élèves ce qui représente une augmentation de 1.33% par rapport à l'année 2022 (24.7%).

En 2023 nous comptons toujours sur deux surveillants à l'espace pique-nique de Begnins qui se répartissent la surveillance à l'intérieur et à l'extérieur des locaux.

Dès la rentrée scolaire 2023-2024 c'est deux services qui sont proposés au restaurant scolaire secondaire. Cette décision de la Direction a permis de diminuer le nombre d'élèves se retrouvant au même moment dans le réfectoire ce qui a eu pour avantage d'apporter plus de calme et de sérénité durant les repas. Cette nouvelle organisation a pour conséquence l'augmentation du nombre d'heures de travail des employé.e.s (augmentation des charges).

## Quelques chiffres

### Récapitulation des cantines 2023

Communes	Total repas annuels	Moyenne des repas par semaine	Moyenne des élèves inscrits / année
<b>Bassins</b>	10 121	266	71
<b>Begnins prim.</b>	6 566	173	45
<b>Begnins sec.</b>	12 533	330	94
<b>Coinsins</b>	4 818	127	36
<b>Duillier</b>	8 375	220	61
<b>Le Vaud</b>	10 294	271	75
<b>Saint George</b>	4 660	123	33
<b>Vich</b>	5 153	136	36
<b>Total</b>	<b>62'520</b>		

A la rentrée scolaire 2023-2024 nous comptons

- 749 enfants inscrits dans notre programme.
- 19 cours facultatifs concernant 163 enfants.
- 4 sites de devoirs surveillés concernant 44 enfants.

#### 5.4 DEVOIRS SURVEILLÉS

- ✚ Les devoirs surveillés (5P-8P) sont proposés 2 fois par semaine à Vich (5P-6P) et 6 fois par semaine à Le Vaud (2 sessions les lundis, mardis et jeudis à 14h45 puis à 15h45).
- ✚ Pour l'année scolaire 2023-2024 les devoirs surveillés ont été ouverts 3 fois par semaine à Coinsins (7P-8P).
- ✚ Les devoirs surveillés (9S-11S) sont proposés 7 fois par semaine à Begnins (2 sessions les lundis, 3 les mardis et 2 les jeudis à 14h40, 15h40 puis à 16h30).

Ces périodes sont gérées intégralement par l'AISE et depuis cette année les parents peuvent s'inscrire directement sur Internet.

Les devoirs surveillés ont moins de succès cette année à Vich (5P-6P) qui n'a pas ouvert la session du mardi par manque d'inscriptions. A Begnins il y a jusqu'à 6 élèves par session tout comme à Le Vaud.

#### 5.5 COURS FACULTATIFS

Pour les élèves du secondaire, des cours facultatifs d'échecs, de méditation-sophrologie, de yoga ainsi qu'un club de manga sont organisés pendant la pause de midi à Begnins et rencontrent un certain intérêt.

Le cours de capoeira n'a pas été ouvert par manque d'inscriptions et nous n'avons trouvé personne cette année pour organiser un cours d'escalade à Begnins. Le volley-ball et les jeux de balle n'ont pas été proposés cette année par manque de disponibilité des enseignants.

A Vich un cours facultatif de sophrologie-méditation et un cours de Capoeira sont organisés chaque semaine durant toute l'année scolaire.

Le Vaud est le site scolaire le plus fourni en cours facultatifs. Le yoga a lieu une fois par semaine. Le dessin, l'unihockey ainsi que le football sont proposés deux fois par semaine. Un nouveau cours de chorale rencontre un très grand succès avec 20 enfants inscrits. En 2023, le professeur de dessin Monsieur Lüthi a organisé une belle exposition des œuvres de ses élèves à Marchissy et le produit des ventes a été entièrement reversé à l'association Zoé4life selon le souhait des enfants.

A Coinsins, un cours facultatif de sophrologie-méditation et un cours de Capoeira sont organisés chaque semaine durant toute l'année scolaire.

Pour les cours facultatifs non sportifs (échecs, dessin, manga) une petite participation financière est demandée aux parents (maximum CHF 100/an). Les cours facultatifs sportifs sont offerts aux élèves et subventionnés par le Canton sous certaines conditions.

Cette année encore, tous les employé.e.s ont été motivés et de belles choses ont été organisées pour les enfants. Nous remercions chaleureusement tout le monde pour ce travail tout au long de l'année.

Nos remerciements vont également à tous les fournisseurs de repas ainsi qu'à Monsieur Julita qui a permis aux parents de se faciliter la vie avec l'inscription en ligne des enfants à la cantine, aux devoirs surveillés et aux cours facultatifs.

## 6. PREVENTION / SOCIAL

---

### *Rapport 2023 du dicastère prévention & social*

---

#### 6.1 PPLS DOLE (PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE ET LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE) – PLATEFORME ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Il s'agit ici de partager les coûts de la plateforme administrative et financière du secteur PPLS Dôle qui comprend plus de 80 communes, dont la Commune de Gland, celles de l'AISGE et de l'AISE. Les locaux sont situés à Gland, commune boursière.

Pour plus d'infos, voir : [www.vd.ch/ppls-dole](http://www.vd.ch/ppls-dole) Tél : +41 21 557 94 95

#### 6.2 PPLS DOLE – PLATEFORME THERAPEUTIQUE GLAND

La Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE mettent à disposition de l'équipe thérapeutique des locaux à Gland et à Trélex, et en partagent les frais.

#### 6.3 CONSEILLERE.S. ECOLE-FAMILLE (CEF)

La décision conjointe de la Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE d'embaucher une troisième conseillère a abouti sur l'engagement de Madame Jessie Ziouti depuis la rentrée d'août 2021.

Madame Ziouti a pris ses marques à l'Esplanade et s'intègre bien dans l'équipe pédagogique en place. L'arrivée d'un éducateur en milieu scolaire complète bien l'action de Madame Ziouti au sein de l'école. Depuis la prise de fonction de Monsieur Strobino à la direction de l'établissement, de nouveaux projets de collaboration sont en réflexion et devraient prochainement venir étayer les nombreuses situations que Madame Ziouti accompagne à ce jour.

Les conditions de travail du bureau de la CEF ne sont pas optimales. Le local reste phonétiquement mal isolé et compromet donc la confidentialité promise lors des entretiens proposés à notre public. A ce jour, les propriétaires des locaux et le Comité de Direction de l'AISE ne sont pas encore parvenu à trouver une solution, satisfaisant chacune des parties. Toutefois, nous espérons vivement régler le cas dans le cours de l'année 2024.

#### 6.4 TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITE (TSP)

Après acceptation du préavis N°3/2023 par le Conseil Intercommunal le 23 avril 2023, Espace Prévention La Côte a immédiatement initié la démarche de recrutement pour le poste de TSP à 60% sur notre groupement de Communes.

Le candidat retenu, Monsieur Stauffer a débuté son mandat le 1<sup>er</sup> août 2023. Malheureusement, après deux mois celui-ci n'a pas souhaité aller au-delà sa période d'essai. Espace Prévention La Côte a donc relancé un processus de recrutement tout en mettant en pause la prestation, au même titre que sa facturation. Des aménagements pour des fréquences de passage plus régulières avec le bus prévention ont rapidement été mis sur pied afin de limiter les désagréments de cette situation.

Le 20 décembre 2023, une nouvelle candidate a été retenue pour reprendre le poste et débutera au 1<sup>er</sup> février 2024.

## 7. GAS-VD

L'association Groupement des Autorités Scolaires, Vaud, a été créé en 2018 à l'initiative de l'AIMLE de Moudon. Son but est de partager des informations entre les différentes associations scolaires mais aussi d'agir d'une seule voix lorsqu'il s'agit de parler aux autorités cantonales.

A ce jour, GAS-VD compte 34 membres.

Son site d'information et de partage, [www.podio.com](http://www.podio.com) est de plus en plus utilisé.

Le comité s'est réuni 2 fois en 2023.

Rencontre avec le Conseiller d'Etat Frédéric Borloz le 12 janvier 2023 afin d'aborder la problématique des relations avec le Canton.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 30 septembre 2023. Durant cette assemblée, il a été notamment relevé les points suivants :

1. Conseil d'établissement : présentation du projet Quarto (APE-VE et DEF), par Mesdames Nathalie Schöni et Marie-Pierre Van Mullem, APE-VD.
2. Présentation des CRPS (classes régionales de pédagogie spécialisée) par Monsieur Johnny Seara, responsable d'unité à l'OSPES (Office du Soutien Pédagogique de l'Enseignement Spécialisé).
3. Élection de Madame Barbara de Kerchove au Comité.

## 8. RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ESPLANADE

Le rapport d'activités 2023 du Conseil d'établissement de l'Esplanade ci-dessous fait partie intégrante du rapport de gestion 2023.



Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Intercommunal,

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation le rapport d'activités du Conseil d'Etablissement de Begnins-l'Esplanade pour l'année 2023.

Le Conseil d'Etablissement s'est réuni à trois reprises en 2023. Les 7 mars et 23 mai dans la salle du Conseil Communal de la Commune de Begnins que nous remercions pour la mise à disposition des locaux et le 7 novembre dans la salle de dessin du collège de l'Esplanade et nous remercions la Direction des écoles pour son accueil.

Cette année, il y a eu les changements suivants aux niveaux des membres :

Pour les représentants des professionnels :

- Monsieur Guillaume Strobino nouveau Directeur de l'établissement primaire et secondaire de Begnins l'Esplanade a été élu Vice-Président suite à la démission de la Directrice, Madame Corinne Gobet-Mahler.

Pour la société civile :

- M. Gérald Magnin, travailleur social de proximité auprès des jeunes à l'Espace Prévention, a remplacé Mme Olivia Strübi.

Pour les représentants des autorités :

- Monsieur Samuel Bürer de la Commune de Le Vaud a été élu délégué par le Conseil Intercommunal de l'AISE le 27 avril 2023 afin de remplacer Monsieur Yvan Schlup démissionnaire.
- Madame Claudia Rovelli Wasser de la Commune de Saint-George a été élue déléguée par le Conseil Intercommunal de l'AISE le 30 octobre 2023 afin de remplacer Madame Cécile Martini démissionnaire.

Nous remercions les membres sortants pour leur investissement et nous nous réjouissons d'accueillir les nouveaux membres au sein du Conseil d'Etablissement. Nous sommes à nouveau au complet avec 16 représentants issus à parts égales entre :

- des représentants des autorités locales ;
- des représentants des professionnels actifs au sein de l'Etablissement ;
- des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- des représentants de la société civile.

La conférence organisée en mars sur l'éducation positive a eu un grand succès avec plus de 100 inscriptions.

Madame Helga Zurber, du quart parents, a organisé en mai une Assemblée Générale des parents d'élèves pour connaître les besoins et les préoccupations de ceux-ci afin de mieux les représenter au sein du Conseil d'Etablissement. Une vingtaine de parents étaient présents.

Dans les tâches incombant au Conseil d'Etablissement, il y a la possibilité d'octroyer deux demi-journées de congé supplémentaires. Le Conseil a décidé à l'unanimité de donner congé aux élèves, pour l'année 2023, le mercredi 17 mai (matin) et le vendredi 30 juin (après-midi).

**Finances**

Le budget accordé au Conseil d'Etablissement pour l'année 2023 se montait à CHF 3'000.00.

Nous constatons un total de charges de CHF 3'318.75 correspondant aux jetons de présence des membres, aux vacations de la Présidente et de la secrétaire. Le dépassement est dû au fait qu'il y a eu trois séances du conseil cette année alors qu'il n'y en a eu que deux en 2021 et 2022 ainsi que l'organisation de la conférence.

Pour conclure ce rapport d'activités 2023, nous tenons à remercier les représentants des autorités locales, des parents d'élèves, de la société civile et des professionnels actifs au sein de l'établissement pour leurs participations à nos séances.

**Pour le Conseil d'Etablissement de l'Esplanade**

M. Jaccard



Présidente

V. Wicht



Secrétaire

Begnins, le 8 mars 2024

## 9. COMPTES 2023

Le budget accepté par le Conseil Intercommunal s'élevait à un montant de **CHF 6'647'462,83** comprenant l'enveloppe de fonctionnement de l'Esplanade.

Les charges totales pour l'exercice 2023 s'élèvent à **CHF 6'699'054,10** incluant un versement de CHF 100'000.00 dans le fonds de réserve « Mobilier et Matériel ».

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du budget ainsi que les principaux écarts.

Nous relevons toutefois que les principaux écarts sont dus à :

- Baisse des traitements du Comité de Direction par rapport au budget de CHF 21'447,80.
- Hausse des intérêts bancaires pour les modulaires d'E'ole de CHF 15'628,80.
- Financement du Travailleur Social de Proximité (préavis N°03/2023) de CHF 15'025,50.
- Remboursement des frais de scolarisation des réfugiés ukrainiens de CHF 37'115,75.
- Hausse des loyers primaires, agrandissement du collège de Coinsins, de CHF 55'239,00.
- Hausse des loyers Esplanade, de CHF 67'897,10.
- Baisse des revenus des restaurants scolaires par rapport au budget de CHF 100'317,50 en lien avec la baisse des coûts des frais de repas de CHF 58'269,94.
- Baisse des frais de l'enveloppe de fonctionnement par rapport au budget de CHF 56'289,12.

Nous reportons enfin un solde final en faveur des Communes de CHF 559'871,84 (dont le principal montant pour la Commune de Begnins de CHF 501'715.20) après écritures de bouclément.

### ADMINISTRATION GENERALE

#### Administration

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
100.3001.00	Traitement Comité de Direction Vacations moins élevées que budgétées.	58'552,20	80'000,00	-21'447,80

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
110.3189.00	Honoraires, prestations de tiers ProArchives – réorganisation de la classification des archives, selon les directives cantonales.	8'393,66	5'000,00	3'393,66

### FINANCES

#### Service financier

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
220.3220.00	E'Ole modulaire – Intérêts Renouvellement du prêt avec augmentation du taux d'intérêts.	42'628,80	27'000,00	15'628,80

**DOMAINES ET BATIMENTS**
**Bâtiments**

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
350.3140.00	E'Ole modulaire – Frais nettoyages	46'172,30	55'000,00	-8'827,70
	Frais de nettoyage moins élevés que budgétés.			
350.3140.02	E'Ole modulaire – Frais d'entretien	8'443,25	2'000,00	6'443,25
	Travaux d'entretien et réparations diverses.			
352.3140.00	Begnins modulaire – Frais nettoyages	2'405,00	15'000,00	-12'595,00
	Frais de nettoyage moins élevés que budgétés.			
353.3140.00	Duillier modulaire – Frais nettoyages	12'620,40	17'000,00	-4'379,60
	Frais de nettoyage moins élevés que budgétés.			
353.3161.01	Duillier modulaire – Frais mise en place	2'263,85	0,00	2'263,85
	Frais d'inscription au Registre Foncier.			

**INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**
**Administration des écoles**

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
500.3011.00	Salaire personnel restaurant scolaire	558'024,70	511'111,11	46'913,59
	2 services au restaurant scolaire et espace pique-nique secondaire.			
500.3011.03	Part. Service social autres communes	15'025,50	0,00	15'025,50
	Engagement d'un TSP (préavis 03/2023) jusqu'à fin septembre 2023. La personne n'a pas souhaité poursuivre son mandat. Le poste est repourvu en 2024.			
500.3012.00	Salaires cours facultatifs	26'809,50	50'000,00	-23'190,50
	Diminution du nombre de cours facultatifs proposés.			
500.3131.00	Frais repas restaurant scolaire	490'199,56	548'469,50	-58'269,94
	Diminution du nombre de repas servis dans les restaurants scolaires primaires. En lien avec le 500.4339.00.			
500.3522.00	Finances d'écolage dues	25'491,25	19'600,00	5'891,25
	Augmentation du nombre d'élèves en dérogation hors de notre périmètre scolaire. Dû entre autres aux classes d'accueil mises en place à Nyon pour les élèves allophones.			
500.4339.00	Participation parents restaurants	740'600,50	840'918,00	-100'317,50
	En lien avec le compte 500.3131.00.			
500.4360.00	Remboursement de tiers	37'115,75	0,00	37'115,75
	Remboursement par le canton des frais de scolarisation des réfugiés ukrainiens.			
500.4522.00	Finances d'écolage reçues	8'341,65	14'000,00	-5'658,35
	Moins de dérogations sur le périmètre de l'AISE.			

**Part enveloppe fonctionnement général – Esplanade**

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
Global 501	Enveloppe de fonctionnement 2023	238'813,88	295'103,00	-56'289,12
	Diminution des charges de fonctionnement de l'école.			

**Enseignement primaire**

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
510.3112.00	Achat de Mobilier	23'659,99	40'000,00	-16'340,01
	Achat de mobilier compensé par un prélèvement au fonds de renouvellement mobilier et matériel (510.4809.00).			

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
510.3141.00	Entretien divers	6'117,35	0,00	6'117,35
	Rocade pôles 5-6P et 7-8P entre Vich et Coinsins. Frais de déménagement de toutes les classes.			

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
510.3161.00	Loyers	1'851'857,00	1'796'618,00	55'239,00
	Prise en compte d'un loyer d'utilisation pour 3 locaux supplémentaires, (agrandissement école de Coinsins) et hausse des taux d'intérêts.			

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
510.4809.00	Prélèvement fonds ren. Mob. + Mat.	24'018,99	40'000,00	-15'981,01
	Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de mobilier primaire (510.3112.00).			

**Enseignement secondaire**

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
520.3112.00	Achat de Mobilier et Matériel	14'512,20	20'000,00	-5'487,80
	Achats de mobilier et matériel (520.3116.00) compensés par un prélèvement au fonds de renouvellement mobilier et matériel (520.4800.00).			

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
520.3161	Loyers Esplanade + extension	1'082'772,10	1'014'875,00	67'897,10
	Augmentation des taux d'intérêts et solde des décomptes finaux 2021.			

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
520.3188.00	Frais classes de raccordement	64'693,20	60'000,00	4'693,20
	15 élèves en classes de RACC + frais transports et indemnités repas.			

Compte	Libellé	C 2023	B 2023	Ecart CHF
520.4800.00	Reprise fonds réserve Mob. + Mat.	14'512,20	20'000,00	-5'487,80
	Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de mobilier et matériel (520.3112.00 et 520.3116.00).			

**Audit**

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Moore Stephens (agence de Lausanne) du 27 mars au 30 mars 2024, le rapport d'audit est remis au Conseil Intercommunal.

Vous trouvez, dans le tableau ci-après, l'évolution du coût par élève depuis 2016 (les charges de l'enveloppe pédagogique sont incluses).

Année	Coût de l'élève primaire 1-8P	Différence en % Par rapport à l'année précédente	Coût de l'élève secondaire 9-11S	Différence en % Par rapport à l'année précédente
2016	CHF 3'255.36		CHF 5'550.00	
2017	CHF 3'191.15	- 1,98 %	CHF 5'381.19	- 3,05 %
2018	CHF 3'071.28	- 3,76 %	CHF 5'299.96	- 1,51 %
2019	CHF 3'201.35	+ 4,23 %	CHF 4'956.53	- 6,48 %
2020	CHF 3'166.11	- 1,11 %	CHF 5'163.16	+ 4,16 %
2021	CHF 3'530.50	+ 11,50 %	CHF 5'120.88	- 0,82 %
2022	CHF 5'005,77	+ 41,78 %	CHF 5'057,01	- 1,25 %
2023	CHF 4'638,37	- 7,34 %	CHF 5'514,52	+ 9,04 %

## 10. DECISIONS

Ainsi délibéré par le Comité de Direction le 20 mars 2024 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

Le Comité de Direction prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis du Comité de Direction N°01/2024 du 20 mars 2024 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

*Il est demandé au Conseil Intercommunal :*

- **De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2023.**
- **D'accepter les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés.**
- **D'en donner décharge au Comité de Direction de l'AISE et au boursier de l'Association.**

### Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht